

RPI CELLETTES MAINE DE BOIXE
PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
Du mardi 21 juin 2022

Présents :

Mme PAPILLAUD, maire de Maine de Boixe
M. AGUESSEAU, maire de Cellettes, président du SIVOS

Mme DURUISSEAU, conseil de Maine de Boixe
Mme DALLET, élue Maine de Boixe
M. DOSBAA, DDEN de Cellettes

Mme NICOLAS, déléguée des PE titulaire (CM1-CM2)
Mme ROCHETEAU, déléguée des PE titulaire (CP/CE1/CE2)

Mme PAPIN, déléguée des PE titulaire (CP/CE1/CE2)
Mme MIGNOT, déléguée PE titulaire (PS/MS/GS)

Mme COTAYA, Présidente de l'APE du RPI (invitée), conseillère municipale

Mme PICHON, directrice de l'école de Maine de Boixe
Mme BOURGEOIS, adjointe de l'école de Cellettes
M. DREANO-LAVERGNE, directeur de l'école de Cellettes

Excusés :

M. BEJA, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme PASQUIER, déléguée des PE titulaire (CM1-CM2),
Mme BELLY, DDEN de Maine de Boixe, Mme BARGEON, déléguée PE titulaire (PS/MS/GS)

La séance est ouverte par le Président, M. DREANO-LAVERGNE, à 18h00. Mme PICHON est secrétaire de séance.

1 : Prévisions des effectifs 2022-2023 et répartition

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
9	5	7	6+1	3+1	10	6	10
21			21			16	

Effectif total de l'école de Maine de Boixe = 21 Effectif total de l'école de Cellettes = 37
Effectif total pour le RPI = 58

On compte à l'école de Cellettes, le départ de 10 CM2 pour le collège mais également 4 élèves supplémentaires (2 en CP, 1 en CE2 et 1 en CM1). A l'école de Maine de Boixe on constate le départ d'un élève également. Cela correspond au départ de 2 familles sur le RPI, soit 5 élèves au total.

Nous attendons l'arrivée d'un élève supplémentaire en classe de CP (autre que les arrivées attendues de GS et 1 en CE1).

Madame PICHON précise que concernant l'année scolaire 2022-2023, peuvent être inscrits en PS en cours d'année, les élèves nés entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019 inclus. L'école est désormais pour eux obligatoire, ce qui n'est pas le cas des enfants qui ne sont pas dans leur 3^{ème} année, c'est-à-dire dont la

date de naissance est postérieure aux dates précédemment notifiées. Ils peuvent être accueillis en maternelle, selon l'effectif de la classe et avec un contrat de scolarisation école-parents. Ce contrat a pour objectif d'adapter le temps scolaire aux vues des besoins psychologiques et affectifs, mais également physiologiques de l'enfant.

Il est à noter que nous avons accueilli un élève en CE1 et 1 en GS à Maine de Boixe lors de la semaine de Frairie à Maine de Boixe.

Une réflexion a été engagée concernant nouvelles modalités de travail, notamment via le décloisonnement beaucoup plus régulier sur des disciplines spécifiques pour le niveau CE2. Les objectifs de cette démarche sont multiples :

- Permettre à l'enseignant du cycle 2 de se détacher un temps de travail spécifique avec les CP et CE1 pendant que les CE2 vont travailler en cycle 3 avec les CM.
- Créer du lien entre les cycles et entre les élèves pour développer la cohésion au sein de l'école
- Permettre au CE2 de se projeter au fur et à mesure de l'année en niveau supérieur via de nouveaux objectifs à atteindre

2 : Organisation du temps scolaire de la rentrée 2022-2023

L'organisation du temps scolaire à Cellettes va dépendre essentiellement du nombre de tours de bus nécessaire (et donc du nombre d'élèves prenant le bus) entre la garderie de Maine de Boixe et l'école de Cellettes. L'organisation actuelle nécessite deux tours. Le premier pour les Cycle 3 et le second pour les cycles 2. Une réflexion pour envisager une nouvelle organisation a d'ores et déjà été engagée en amont de ce conseil d'école avec le président du SIVOS et M. DREANO-LAVERGNE. Il est décidé ce jour :

- qu'il n'y aura plus qu'un seul tour de bus
- que les horaires de l'école seront : 9h00/12h – 13h30/16h30 à la rentrée prochaine

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	APC (Maine de Boixe) 8h20-8h50	APC (Maine de Boixe) 8h20-8h50	
9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
Pause méridienne 12h-13h30	Pause méridienne 12h-13h30	Pause méridienne 12h-13h30	Pause méridienne 12h-13h30
13h30-16h30	13h30-16h30	13h30-16h30	13h30-16h30
APC (Cellettes) 16h30-17h15	APC (Cellettes) 16h30-17h15	APC (Cellettes) 16h30-17h15	

Les entrées par les deux portails seront maintenues.

3 : Les projet des classes (BILAN)

PS/MS/GS

Projet dans le cadre des Arts Visuels et de la Culture : le cinéma. Les élèves ont assisté à la troisième séance de projection dans le cadre du dispositif « Mon premier ciné ». Nous avons donc pu voir le film « **Youpi, c'est mercredi !** » le mardi 17 mai au cinéma Le Family. En classe, nous avons principalement travaillé sur l'affiche du film et plus particulièrement sur son titre écrit en lettres scriptes. Ainsi les élèves de MS ont pu découvrir ce deuxième type d'écriture et les GS réinvestir les connaissances dans ce domaine.

Projet dans le domaine de l'Art Visuel et de la motricité fine : la poterie. Nous avons récupéré les poteries réalisées avec Annie Robin, potière à Barro. Elle les avait colorées et cuites et les méduses mobiles ainsi que les étoiles de mer des élèves, étaient très réussies. Nous les avons offertes aux mamans en guise de cadeaux de fête des mères.

Projet dans le domaine du sport et de la découverte du monde : l'équitation. Nous avons fait nos 6 séances d'équitation. Les élèves les plus craintifs ont su surpasser leurs appréhensions. Certains se sont ouverts à la classe et se montrent désormais plus investis dans le travail scolaire.

Nous avons appris beaucoup de vocabulaire propre au monde équestre (matériel, morphologie du poney). Nous avons également fait des sciences autour des animaux (poils ou plumes, ovipares ou vivipares). Des travaux d'Arts Visuels ont été réalisés autour du cheval.

La classe se nourrissait de ces séances très attendues par les élèves.

Lors de la dernière séance, une chasse au trésor avait été organisée par la monitrice. Elle nous a permis de nous aventurer à pied et à dos de poney au-delà du poney club, en cherchant des indices basés sur ce que nous avons observé sur les alentours et les infrastructures du club.

Cette aventure a révélé une grande implication de la part de tous les élèves et de leurs accompagnateurs.

Ce cycle équitation a été d'une grande richesse et laissera certainement de nombreux souvenirs aux élèves.

Je tenais à remercier les parents et grand-parent accompagnateurs qui ont aidé à l'encadrement de toutes les activités ; le SIVOS qui a pris à sa charge le transport jusqu'à Saint-Front ; et l'APE qui a accepté de financer ce cycle équitation le rendant accessible à tous.

CP/CE1/CE2

Premier projet : Ecole et Cinéma

Nous avons pu assister à la troisième projection du film « Jiburo », le vendredi 3 juin.

Deuxième projet : 100^{ème} jour d'école

Depuis le début de l'année, tous les jours, nous faisons un travail en numération où nous comptons les jours d'école et un travail de repérage dans le temps avec l'utilisation d'un calendrier annuel (poutre du temps) et mensuel. Ainsi nous avons fêté le 100^{ème} jour d'école le vendredi 15 avril. Pour cela, plusieurs défis attendaient les élèves : trouver 100 mots pour évoquer les bonheurs du quotidien, résoudre 100 problèmes de mathématiques, faire une œuvre artistique à partir du nombre 100.

Troisième projet : Les couleurs

A partir d'œuvre de l'artiste Loretta Grayson, nous avons étudié les couleurs sous différents aspects, en arts visuels, en chant et en poésie.

CM1/CM2

« L'univers de TIM BURTON »

S'appuyant sur le projet Ecole et Cinéma mené avec le Cinéma de Ruffec – Le Family, et Guillaume PETIT l'animateur (3 séances par an –), dont la programmation comprend le film « Edward aux mains d'argent » du réalisateur Tim Burton, nous avons mené un projet en Arts Visuels et plastiques autour de ce personnage et réalisateur emblématique du cinéma. Un travail mené autour de l'univers cinématographique et graphique, de l'étude de séquences de films, mais aussi un travail en arts plastiques portant sur les méthodes graphiques et de l'utilisation de différents outils (pastels, fusains, peintures, encres, ...) et de différentes techniques (perspectives, pointillisme, ...) pour explorer et expérimenter une nouvelle fois toutes les possibilités et développer la créativité. L'idée est de s'appuyer sur ce projet pour faire vivre les apprentissages dans la classe par la transversalité des enseignements. Cela s'appuie sur la pédagogie de projet visant à donner du sens aux apprentissages en les incluant dans un projet de classe global.

La nutrition à la cantine

Ce travail mené en coopération avec le personnel municipal en charge de la restauration : Françoise VIDAUD et Mélanie RODRIGUES a été poursuivi. L'objectif est d'impliquer les élèves dans la confection de menus sur la semaine en prenant en compte : les contraintes nutritionnelles obligatoires en restauration collective scolaire, tout en donnant du sens aux apprentissages en s'appuyant sur les programmes officiels de l'Education Nationale.

C'est un projet qui a débuté en février et qui est mené par M.DREANO-LAVERGNE avec les CP/CE1/CE2 en discipline QLM (Questionner Le Monde). Face au succès rencontré dans l'école, de nouveaux menus ont

été élaborés et soumis à Mademoiselle MANANT, la diététicienne. Une fois validés, ils seront intégrés aux menus de la rentrée prochaine.

Lien Ecole-Collège

Nous nous sommes rendus avec les CM2 au collège de Mansle le mardi 10 mai dernier, pour la journée d'immersion. L'objectif était de passer la journée sur place, d'assister à des cours avec des élèves de sixième, dans les conditions réelles de classe, de manger sur place, puis d'avoir des échanges avec les enseignants et le principal du collège, Monsieur GAURICHON. L'occasion pour les élèves de CM2, de se familiariser avec le lieu, de se rassurer aussi afin d'appréhender au mieux la suite de leur scolarité au collège. Cette journée a été globalement très appréciée des CM2 et leur a permis de se rassurer et de se projeter pour la rentrée prochaine.

Lien Maternelle-Elémentaire

Les élèves de Grande Section de Madame PICHON se rendront à l'école de Cellettes le mardi 4 juillet au matin, sous condition qu'il y ait un enseignant remplaçant auprès des PS et MS, qui resteront à l'école de Maine de Boixe. L'occasion pour les futurs élèves de CP de rencontrer leur future maitresse, Madame BOURGEOIS, et de se familiariser avec l'école de Cellettes et leur nouvelle classe. Pendant ce temps les élèves de CE2 (futurs CM1) iront dans la classe avec les CM1/CM2.

ECOLE CELLETTES

Décloisonnement en élémentaire

Les projets de decloisonnement se sont poursuivis sur l'école de Cellettes.

Mme BOURGEOIS et M. DREANO-LAVERGNE changent de classes les lundis de 14h15 à 15h00 (Ils se déplacent physiquement). Mme BOURGEOIS prend en charge l'ANGLAIS avec les CM1/CM2, tandis que M.DREANO-LAVERGNE prend en charge les SCIENCES avec les CP/CE1/CE2.

Les CE2 se rendent de plus en plus régulièrement en classe de CM sur les disciplines suivantes :

- Numération et calculs – technique opératoire : les mardis de 9h15 à 10h00.
- Résolutions de problèmes et énigmes logiques : les jeudis de 11h00 à 12h00.

Prêt de matériel

Une demande de prêt de matériel a également été renouvelée auprès du pays Ruffecois afin d'avoir accès à du matériel de cirque, de lutte, de gymnastique, ...

Intervenant Basket

Une demande d'intervention a été faite pour la rentrée prochaine.

Conseil des délégués

Un conseil des délégués a été créé. Il permet à chaque niveau d'élire un représentant et un suppléant. Selon leurs propres mots : « *Le rôle des délégués est de représenter la classe. Les délégués vont partager les idées et les exprimer en Conseil de Délégués. Le but n'est pas de prendre le pouvoir mais d'améliorer l'école (et la vie de la classe), qu'elle soit plus calme, plus paisible et que les élèves y soient le mieux possible, ensemble* ». Le conseil des délégués s'est donc réuni une première fois le vendredi 8 avril de 12h45 à 13h30. De nouvelles règles de cour y ont été élaborées ainsi qu'une liste de petits travaux pouvant être effectués par la mairie et permettant d'améliorer le cadre de vie de l'école.

Ces projets sont des projets que M. DREANO-LAVERGNE aimerait poursuivre l'année prochaine et en proposer de nouveaux, conjointement avec l'équipe enseignante du RPI. Nous aimerions renforcer les liens entre Cellettes et Maine de Boixe au travers de projet communs.

Pour finir, M.DREANO-LAVERGNE rappelle que l'ensemble des élèves de l'école de Cellettes a pu se rendre au Paléosite de Saint Césaire le vendredi 17 juin dernier. Cela reste une volonté commune de donner accès GRATUITEMENT aux sorties à l'ensemble des élèves de l'école. Cela est **une nouvelle fois** rendu possible grâce au financement du transport et des animations sur place de l'Association des Parents d'Elèves. L'accès à la culture est une des priorités actuelles de l'école et M.DREANO-LAVERGNE est ravi d'avoir pu compter cette année sur des partenaires de cette qualité pour la promouvoir.

4 : La coopérative scolaire du RPI et l'Association des Parents d'Elèves

Mme PICHON présente les dépenses du RPI :

- 86€ ont été dépensés pour l'école de Cellettes pour payer les sorties au cinéma des 2 classes.
- 36€ ont été dépensés pour l'école du Maine de Boixe qui est également allée au cinéma.
- 48,25€ de petit matériel de bricolage pour la classe maternelle.
- 9,59€ de jus de fruits et brioches pour un goûter où a été dégusté la gelée faite avec les groseilles de l'école par notre cantinière Valérie.
- 164€ pour les entrées au spectacle « Distractions » auquel ont assisté les 2 classes de Cellettes.
- 13,07€ pour du matériel de bricolage pour les classes de Cellettes.

Pour les recettes :

- 170,96€ par les parents de Cellettes en participation aux entrées cinéma.

Sont attendus :

- 310€ de subventions pour les 3 classes du RPI, attribuées par la communauté de communes Cœur de Charente.
-

Il resterait après ce versement sur la coopérative scolaire : 449,39€.

Parole à l'APE :

AG lundi 27 à 20h. Le bureau doit être renouvelé pour l'année prochaine car le bureau actuel est dissout. Mme COTAYA souligne que l'APE aurait besoin de plus de bénévoles pour fonctionner correctement, car cette année encore, trop peu de personnes étaient présentes pour faire vivre l'association.

Le conseil d'école a mis en valeur le rôle important que joue l'APE dans le financement et la réalisation des projets de classe. Pour continuer toutes ces sorties qui nourrissent les apprentissages, l'APE doit être soutenue pour lui permettre de continuer.

5 : Sécurité à l'école

Comme chaque année, les élèves doivent participer à des exercices de sécurité PPMS et incendie. Dans chaque école, au cours du début d'année scolaire, les élèves ainsi que tout le personnel de l'école, ont déjà effectué un exercice d'alerte incendie ainsi qu'un exercice de mise en sécurité PPMS Alerte/Intrusion.

A l'école de Cellettes le troisième exercice incendie a été réalisé le 13 juin.

A l'école du Maine de Boixe, l'exercice incendie a été effectué le 31 mai 2022. Cet exercice s'est parfaitement déroulé.

Pour rappel : l'objectif de ces exercices est **d'apprendre ou se rappeler la bonne attitude à adopter en cas de danger en reconnaissant les signaux sonores.**

6 : Travaux

Cellettes

Fait :

- Nettoyage des abords de l'école
- Nettoyage du potager

- Lasure des bois du préau
- Pelouse tondu régulièrement
- Réparation du lavabo dans la classe des CM1/CM2
- Table de ping-pong
- Entretien de l'école

Souhaité :

- Double de clé du portail en métal

(Conseil de délégués) :

- Papier toilettes à l'intérieur des cabines de toilettes
- Mettre un/des bancs dans la cour + préau pour les jours de pluie,
- Changer les petites tables de la cour
- Installer une cloche pour sonner l'heure de la récréation
- Une poubelle extérieure dans la cour

Maine de Boixe

Fait :

- L'installation du vidéoprojecteur dans la classe

7 : Remerciements

Un grand merci à l'APE (et ses bénévoles) pour le financement des projets poterie et poney ainsi que pour le transport pour la sortie eu théâtre de Ruffec, Paléosite. Merci également pour l'achat de jeux de cour ainsi que pour leurs actions tout au long de l'année pour l'école. C'est un privilège pour notre RPI d'avoir une Association de Parents d'Elèves aussi impliquée et qui soutient les projets de l'école avec autant de ferveur.

Nous remercions chaleureusement les parents d'élèves accompagnateurs, dont les accompagnateurs réguliers qui nous ont permis de réaliser ces sorties tout au long de l'année, en sécurité.

Nous remercions également le SIVOS de prendre en charge le transport des élèves lors des sorties cinéma et celles pour le cycle équitation. Ces sorties sont des occasions d'apprendre autrement et permettent aussi de donner du sens aux apprentissages de classe.

Merci également à Madame Papillaud et Monsieur Aguesseau, respectivement Maires de Maine de Boixe et Cellettes ainsi qu'agents communaux pour leur disponibilité, leur réactivité et leur sympathie.

Le président lève la séance à 19h10.

Le Président



La secrétaire



ESCOLLE PUBLIQUE
28 RUE PRINCIPALE
16230 MAINE DE BOIXE